

DES MARQUAGES PROSODIQUES DE LA QUESTION DANS L'INTERACTION

Anne Grobet, Antoine Auchlin*,
Anne Catherine Simon*

(*Université de Genève – FNRS/Université de Louvain)

Les relations entre « prosodie » et « question » font l'objet d'une importante littérature. Nous proposons de parcourir ici quelques-unes de ces relations, en retenant une approche large à la fois de la prosodie – non seulement les contours intonatifs mais aussi l'accentuation, le rythme, la qualité de la voix – et de la question – considérée successivement dans ses dimensions syntaxique, illocutoire, informationnelle et interactionnelle.

1. UNE VISION CLASSIQUE : LE RAPPORT ENTRE INTONATION ET SYNTAXE

Delattre (1966), dans une perspective didactique, distingue dix intonèmes de base pour le français, parmi lesquels l'intonème de question ouverte (descendant d'aigu à grave, *Quelle heure est-il ?*) et l'intonème de question oui/non (montant vers l'aigu, *Tu viens avec nous ?*). Cette description illustre une conception courante selon laquelle l'intonation remplit un rôle complémentaire à la syntaxe : pour la question ouverte, déjà marquée morpho-syntaxiquement, l'intonation est descendante, tandis que pour la question oui/non, l'intonème montant permet d'identifier comme question une proposition dont la structure syntaxique est neutre. En d'autres termes, ce qui n'est pas codé par la syntaxe l'est par l'intonation.

Cette vision, où l'intonation est *sémiotiquement complémentaire* à la syntaxe, est sur ce point en contradiction complète avec la doxa de l'école générativiste, qui prédit la prosodie à partir de structures morpho-syntaxiques (voir Mertens *et al.*, 2003). Quoique divergentes, ces deux doxas n'en partagent pas moins certains présupposés : l'idée

notamment que les « formes » prosodiques disposent de « fonctions », qu'à une forme correspond une et une seule fonction, que le répertoire des formes comme celui des fonctions est fermé, et (donc) accessible, que l'association forme-fonction est uni-directionnelle et « isolée ».

Pourtant, même en s'en tenant aux strictes relations entre intonation et syntaxe, les choses sont beaucoup plus complexes (Mertens, 1997). Il a été démontré, au terme d'une étude sur un corpus de français spontané, que sur 6 courbes mélodiques perçues comme des « questions oui/non » (du type : *Vous venez ?*, sans marque grammaticale), deux patrons seulement étaient montants (Léon, 1992 : 129 ; Grundstrom, 1973). Les rapports entre intonation et syntaxe ne se limitent donc pas à la complémentarité : il y a un *jeu*, allant de la redondance (marquer une question *à la fois* par des indices syntaxiques et prosodiques) à la complémentarité, incluant de surcroît d'autres paramètres que la courbe mélodique. En effet, si les 4 autres patrons ont pu être employés et reconnus comme interrogatifs, c'est que d'autres facteurs sont intervenus (accroissement de l'intensité, raccourcissement des voyelles accentuées finales, accélération du débit).

1.1 LES PHÉNOMÈNES PROSODIQUES CONÇUS COMME INDICES DE CONTEXTUALISATION

Ces différents facteurs prosodiques, ainsi que d'autres plus globaux tels que le rythme ou le timbre, peuvent être appréhendés dans le cadre d'une approche alternative à la conception strictement sémiotique, en faisant appel à la notion d'*indices de contextualisation*¹. Les phénomènes prosodiques ne sont plus appréhendés comme des morphèmes grammaticaux potentiellement stabilisés, mais ils sont saisis d'un point de vue radicalement « contextualisant » (voir Auer et Di Luzio, 1992 : 29-34). En tant que tels, les phénomènes prosodiques :

- (1) sont des objets *sans signification référentielle stabilisée* (contrairement à certains morphèmes intonatifs appartenant à la grammaire intonative de la langue considérée) ;

1. Pour Gumperz ([1982] 1989 : 28-29), les indices de contextualisation constituent les *caractéristiques superficielles de la forme du message* par lesquelles les locuteurs signalent, et les destinataires interprètent, (i) la nature de l'activité en cours, (ii) la manière dont le contenu sémantique doit être interprété, (iii) la manière dont chaque phrase se rapporte à ce qui précède ou à ce qui suit. « Ces indices favorisent la synchronisation et la fluidité des échanges conversationnels. Ils jouent un rôle important dans l'établissement par les participants d'un cadre commun d'interprétation dynamique de leurs actions réciproques » (Léon, 1999 : 39, n. 8).

- (2) sont des phénomènes *relationnels*, qui ne peuvent être interprétés qu'en relation avec le contexte (activité en cours ; positions d'interaction ; position séquentielle par rapport aux tours de parole qui précèdent et qui suivent) en ce qu'ils pointent potentiellement vers l'un ou l'autre (ou plusieurs en même temps) « foyers » de ce contexte (centres d'attention qui ne ressortissent pas nécessairement au contenu verbal) ;
- (3) disposent d'une signification *contrastive* permettant d'installer des contrastes² entre différentes phases de l'interaction en cours (signaler que quelque chose change sans donner nécessairement la direction de l'inférence à en tirer) ;
- (4) contiennent parfois une *base de signification inhérente*, motivée (non arbitraire)³ ou conventionnalisée⁴.

Très souvent, il y a une co-occurrence de plusieurs indices qui interviennent simultanément et dans la même direction. Toutefois, contrairement à la conception défendue par Auer et Di Luzio (1992), nous pensons que les indices apparaissant conjointement ne pointent pas forcément dans la *même* direction, n'indexent pas nécessairement les *mêmes* aspects du contexte. Avec comme conséquence que différents sous-systèmes prosodiques peuvent fonctionner de manière relativement indépendante les uns par rapport aux autres (voir section 4, où on montre qu'une intégration rythmique signalant une relativement bonne coordination d'action entre deux interlocuteurs peut être contrebalancée par un désaccordage de leurs registres intonatifs respectifs, signalant une rupture au niveau du contenu référentiel).

En tant qu'indices de contextualisation, les phénomènes prosodiques peuvent constituer un système relativement autonome par rapport à la syntaxe et aux autres niveaux d'organisation. Ils ne sont ni strictement déterminés par la syntaxe, ni nécessairement complémentaires à celle-ci. Cette conception contextualisante n'exclut évidemment pas la valeur conventionnalisée de certains contours intonatifs ou de certains types d'accents, dans une langue donnée, mais elle l'intègre (voir Auchlin et Simon, à paraître).

2. Même si parfois les indices prosodiques varient de manière graduelle.

3. Voir par exemple l'idée de « relâchement », « achèvement » ou « détente » qui est présente dans un contour conclusif qui atteint le plancher du registre du locuteur.

4. Ceci renvoie évidemment au problème du double statut, à la fois conventionnel et motivé, des objets prosodiques.

1.2. LA « QUESTION » DANS LES INTERACTIONS AUTHENTIQUES ET SA CONTEXTUALISATION PROSODIQUE

Outre que le fait que la prosodie regroupe plusieurs paramètres différents, multifocalisés, qui interagissent pour contextualiser certains énoncés comme des questions, il faut également tenir compte du fait que la valeur des questions que l'on rencontre dans des interactions *authentiques* dépasse largement le niveau illocutoire : on fait bien plus, en posant une question, que formuler un acte à valeur illocutoire de demande d'information (Kerbrat-Orecchioni, 1991). Par conséquent, la prosodie n'est pas seulement contrainte par le niveau illocutoire, mais aussi par toutes les autres sphères d'organisation du discours présentes simultanément (gestion des tours de parole, négociation de la relation interpersonnelle, organisation topicale, polyphonique, etc.). Il est donc par avance illusoire de chercher des marques formelles indéfectiblement liées à la valeur illocutoire de « question » en français, puisque ces marques sont nécessairement mélangées à d'autres (cf. *infra*)⁵.

On aura compris que la difficulté de l'étude du rôle des marques prosodiques dans les questions est d'isoler ce qui, dans un ensemble de paramètres prosodiques, sert à marquer la valeur illocutoire de question ou le geste d'ouvrir un échange, à signaler qu'on souhaite passer la parole à l'interlocuteur, ou à donner une couleur particulière (attitude et émotion) à cette question. Nous examinerons donc trois facettes des questions, qui semblent préférentiellement liées à certains paramètres prosodiques. En 2, nous étudierons la place de la question dans l'échange ainsi que le rôle central que joue la direction du contour terminal (en relation notamment avec des faits de polyphonie). En 3, nous aborderons la question sous l'angle de sa structure informationnelle, qui intervient principalement au niveau de l'accentuation, tandis qu'en 4 nous montrerons comment les notions d'activité et de synchronisation interactionnelle modifient la modulation prosodique globale (rythme, timbre, registre) de la question.

5. Selon Brown *et al.* (1980), résumés par Fontaney, les schèmes intonatifs canoniques seraient en fait « un concept fort abstrait (comme l'est l'articulation modèle assignée à un phonème), et ne se rencontrent guère dans le discours courant, où des paramètres interactifs interviennent » (Fontaney, 1991 : 115).

2. QUESTION ET STRUCTURATION DE L'ÉCHANGE

2.1. PROJECTION PROSODIQUE MAXIMALE : MONOLOGALE, OU DIALOGALE ?

Pour la grande majorité des auteurs, les unités prosodiques maximales, qu'elles comportent une ou plusieurs « phrases », sont des unités monologales, mono-locuteurs⁶. À part dans les travaux des ethnométhodologues et chez Morel et Danon-Boileau (1998), la prosodie, implicitement ou explicitement, est monologale. Pourtant, ce postulat monologal amène apories et problèmes de taxinomie, dans la détermination et la définition d'une unité prosodique complète, d'une hiérarchie des bornes et de leur pouvoir de regroupement, etc.

En sens inverse, on peut faire l'hypothèse que les unités prosodiques maximales se projettent sur des unités dialogales ou dialogiques, ou plus simplement :

- la projection prosodique maximale est l'échange ;

en conséquence⁷ :

- la marque tonale B-B-, qui dispose de la plus grande force de regroupement intonatif (Mertens, 1987), marque potentiellement une fin d'échange, et non pas seulement une fin d'« énoncé déclaratif » : c'est potentiellement une fin de *réponse*, soit une clôture d'une unité dialogiquement réactive ;
- une borne tonale comme BH, ou B/H, que l'on peut voir comme réduction d'un contour montant, n'est pas une borne terminale d'échange, c'est une borne intermédiaire – initiation d'un échange, dont elle convoque la complétion⁸ ;
- le contour montant, prototypiquement lié à la question, vu comme ouvert ou non final (Cruttenden, 1981 ; Geluykens, 1987 : 492), est associé à une valeur d'initiative dans la structure hiérarchique et, comme forme inachevée montrée comme telle,

6. Chez Nespor et Vogel, le processus dit de « restructuration » par lequel deux énoncés phonologiques contigus peuvent dans certaines conditions se reconfigurer en un seul énoncé phonologique, ne peut pas franchir de frontière de tour de parole ; chez Mertens (1993), la notion d'énoncé, bien qu'elle ne soit pas rigidement contrainte par la syntaxe, ne s'applique, également, qu'à des unités monologales.

7. Sous réserve du « jeu » poly-focalisé de la prosodie évoqué ci-dessous.

8. Cela a pour conséquence empirique que pour comprendre le jeu prosodique des questions il faut étudier la réalisation prosodique des séquences question/réponse (/évaluation) (voir aussi Morel et Danon-Boileau, 1998 : 124).

revêt une fonction interactionnelle, la demande de, ou appel à, complétion.

De même, on observera que l'attaque prosodique d'une question dépend de son statut dans l'échange, et donc de sa portée (question simple ou complexe, préparée ou non, justifiée ou non ; voir Grobet et Auchlin, 2001 ; Simon et Grobet, 2002 ; Léon, 1999).

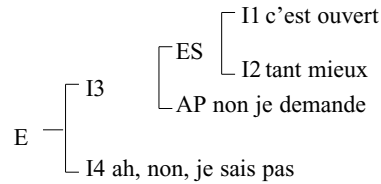
2.2. LA QUESTION COMME ACTIVITÉ ILLOCUTOIRE

Notre hypothèse, pour la formuler dans la terminologie illocutoire, est que différents sous-systèmes prosodiques collaborent en agissant de façon plus ou moins distincte et autonome sur les dimensions concernées par les « conditions d'emploi » de l'acte illocutoire de « question » : le désir qu'a L de savoir ; la croyance qu'il a que le destinataire A peut combler son désir de savoir ; et, tout autant, la « place » qu'occupe L par rapport à A, la légitimité et autres conditions en rapport avec le fait d'accomplir un acte de question... (voir Martins-Baltar (1977) ; et les différentes manières de prononcer *Il est parti* en fonction des représentations du savoir de L2, rappelées par Fontaney, 1991 : 118). Cet « élargissement » par fragmentation-parcellisation du champ est, finalement, requis par la rencontre entre l'idéalisation-typification illocutoire et la réalité de la parole : dans la parole, la prosodie est en phase avec la détermination des conditions d'emploi, pas avec l'exécution d'un prototype idéalisé (cf. 1.2).

En outre, la typification illocutoire « de première génération », de Austin (1970) à Searle (1980 et sq.), a dès Roulet *et al.* (1985) également été élargie par la prise en compte de la réalité dialogique de l'accomplissement des illocutions. Quand on élargit l'analyse des illocutions à celle des échanges dans lesquels elles ont lieu, on observe une sorte de dilution ou de répartition de l'accomplissement de l'activité illocutoire sur une succession d'unités « monologiques » complexes.

A :	c'est ouvert	(ambigu : question ou assertion)
B :	tant mieux	(réaction à – sélectionne « assertion »)
A :	non je demande	(invalide « assertion » pour « question »)
B :	ah non, je sais pas	(réponse à « question »)

Comme activité illocutoire, la fonction de question est assignée à un constituant immédiat d'échange, une intervention. Dans ce cas-ci, cette fonction de question est assignée une première fois à I1, assignation invalidée par l'enchaînement I2, tel que l'interprète AP, et réassignée à I3, méta-discursivement, par l'assertion AP.



L'analyse hiérarchique pose ainsi comme fait l'accomplissement à la fois séquentiel et interactionnel de l'activité illocutoire ; l'idéalisation conceptuelle « question » rencontre là une seconde difficulté : *où*, et *quand* a-t-elle lieu ? I3 pose une question, mais son exécution est le résultat d'un travail progressif de formulation et d'adaptation dialogale.

2.3. FORME DU CONTOUR ET SÉLECTION POLYPHONIQUE DANS LES PHRASES INTERROGATIVES

i. On doit à Anscombe et Ducrot (1983) l'observation selon laquelle, dans leurs emplois argumentatifs, les questions fermées ont une orientation argumentative identique à la négation du contenu interrogé : *Est-ce que l'hôtel X est confortable ?* disposerait ainsi, au niveau même de la signification de la phrase, d'une orientation argumentative identique à *L'hôtel X n'est pas confortable*. Cela se vérifie aisément dès lors que ces phrases sont utilisées dans des constructions qui mobilisent leur orientation argumentative, c'est-à-dire lorsqu'on s'en sert dans des actes d'argumenter :

- (1) tu ne devrais pas descendre à l'hôtel X, d'ailleurs, est-ce qu'il est confortable ?

La description sémantique par laquelle Anscombe et Ducrot rendent compte de ce fait consiste à dire qu'une phrase interrogative fermée met en œuvre simultanément trois « énonciateurs », trois « positions » distinctes : un énonciateur E1 qui est responsable de l'assertion préalable des termes mêmes sur lesquels porte la question, mettons « p » ; ici, E1 pose p « l'hôtel x est confortable » ; un deuxième énonciateur, E2, est responsable de l'affichage (ostension) d'un doute quant à p ; un troisième énonciateur, E3, accomplit une « demande de lever le doute sur p »⁹.

Lorsqu'une phrase interrogative oui/non est employée pour « poser une question », le locuteur se présente comme assimilé à E2 et à E3, mais pas à E1 : *je ne sais pas si p, et je demande à l'interlocuteur de*

9. Voir aussi Moeschler et Auchlin (1997 : 147-148).

lever le doute ; lorsque la phrase interrogative est employée dans une argumentation, le locuteur s'associe à E2, mais pas à E3 ; l'orientation argumentative négative est celle de l'ostension d'un doute-sur-p, comme on peut s'en convaincre lorsque le doute n'est pas « montré », mais qu'il est « dit », explicité :

- (2) tu ne devrais pas descendre à l'hôtel X, d'ailleurs, je ne suis pas sûr qu'il est (soit) confortable

ii. Si l'on observe la manière « naturelle » d'intoner ces formes interrogatives, on constate une régularité de distribution prosodique : les emplois argumentatifs des phrases interrogatives sont marqués par un contour descendant ou une finale basse, voire, version forte : le contour montant n'est pas compatible avec l'emploi argumentatif des phrases interrogatives ; les emplois interrogatifs, en revanche, acceptent aussi bien les contours montants que les contours descendants.

Pour dire les choses simplement, on suppose donc une sorte de « sélection polyphonique » par l'intonation, un « effet de mise en phase » entre propriétés de la gesticulation voco-locutoire et ingrédients sémantiques présentés. Dans son principe, l'idée revient simplement à dire que la prosodie contribue à indiquer ce à quoi est supposé servir le matériau langagier présenté. La question que l'on peut se poser, c'est pourquoi, par quels mécanismes, s'opère cet effet de mise en phase « contour-énonciateurs ».

iii. Les phrases (syntaxiques) interrogatives oui / non sont passibles d'un emploi argumentatif (Anscombe et Ducrot, 1983 ; Ducrot, 1984). Dans ce cas, la prosodie se met en phase avec l'organisation polyphonique, et au contour montant (lié à l'emploi usuel des questions oui / non) peut se substituer un contour descendant qui signale à quel niveau d'énonciation, ou en relation avec quel énonciateur, cette « question » doit être interprétée¹⁰.

Précisons que le dispositif sémantique polyphonique par lequel Anscombe et Ducrot (1983), Ducrot (1984), rendent compte de la structure sémantique des phrases interrogatives doit être distingué du processus interprétatif de persuasion composant la « question rhétorique » : à quelqu'un qui hésiterait à faire un achat, on peut dire : *Est-ce que ce pull te va ? (oui ou non ? oui) alors achète-le !* en convoquant l'évidence que le pull convient ; il s'agit là d'une « question rhétorique », mais son orientation argumentative n'est pas liée à la position

10. Ceci concerne l'analyse des questions du type *De quoi as-tu peur ?* : avec un pattern montant, ça questionne ; avec un pattern descendant, c'est destiné à rassurer, donc ce n'est plus une question, mais une assertion déguisée – la différence entre les deux passant par l'assimilation polyphonique.

« négative » de E2 (dubitatif), mais à celle de E1, responsable de l'assertion préalable « ce pull te va » ; le locuteur s'assimile à E1 par un effet contextuel distinct de celui par lequel la phrase interrogative elle-même est orientée négativement. Notre hypothèse, dans une version forte, conduirait à supposer que la prosodie discrimine deux interprétations non interrogatives de questions fermées « est-ce que p ? », celles, « polyphoniques », où leur orientation argumentative vaut « non-p », et celles, « rhétoriques », où elle vaut « p ». Quelques facteurs pourraient intervenir : une focalisation en HB, sur le prédicat ou l'élément interrogé (est-ce que ce pull te va^{HB}) invite plutôt à « p » qu'à « non-p », tandis qu'une pente descendante régulière (^hest-ce que ce pull te va^{B-B}) semble convoquer l'orientation « non-p ». Une étude détaillée reste à faire (cf. cependant section 3).

2.4. CONCLUSION INTERMÉDIAIRE

Cette hypothèse permet de rendre compte d'un certain nombre de phénomènes qui ont été relevés par divers auteurs. On sait que les questions totales, même non marquées du point de vue morpho-syntaxique, peuvent se caractériser par une intonation finale montante ou descendante. Fontaney (1991) attribue cette variation à une différence dans *l'état du savoir des interlocuteurs* : si dans les deux cas c'est l'interlocuteur qui détient le savoir, l'intonation descendante signale un locuteur qui croit connaître (ou comprendre) la réponse (et qui veut le faire savoir), tandis que l'intonation montante signale un locuteur plus « naïf », qui veut vraiment obtenir une information qui se présente donc comme nouvelle pour lui.

Un exemple caractéristique de l'intonation descendante des questions est la situation d'interview – celle où Fontaney relève une majorité de contours descendants. Morel et Danon-Boileau proposent une interprétation similaire pour la question implicative (caractérisée par un schéma bas-haut-bas), qui permet d'introduire un thème nouveau, mais avec un jugement sur ce thème, et qui tend à vouloir contraindre l'autre à accepter ce jugement – ce qui ne se réalise souvent pas. Mais ce schéma intonatif a pour fonction de montrer que l'intervieweur sait ce dont l'autre va parler (1998 : 126)¹¹.

11. Morel et Danon-Boileau associent également les questions à l'intonation descendante à un effet de rupture : « Les questions descendantes, marquées par une forte hauteur à l'initiale, vont le plus souvent de pair avec un changement radical de topos et une rupture du consensus préalable » (1998 : 127). Toutefois, dans la mesure où les demandes de confirmation se caractérisent également par une intonation descendante, il semble difficile de retenir cette proposition.

L'hypothèse « polyphonique » nous semble plus explicative et plus descriptive que l'explication de Fontaney (1991). Il en va de même pour l'idée selon laquelle différentes propriétés prosodiques (autres que la direction du contour) interviennent en transmettant des « informations » sur les différentes conditions de satisfaction du type illocutoire exécuté. On pourrait aller jusqu'à dire qu'il y a une *hybridation constante* des types illocutoires par leur réalisation prosodique, au gré justement de ce qui est montré prosodiquement de leurs conditions de satisfaction (question qui n'en est pas une, assertion qui appelle confirmation, demande molle, etc.). Cette *modulation par la prosodie* permet une dynamique oratoire différente, puisque la prosodie marque comment traiter la séquence verbale pour en extraire les informations à tirer.

3. QUESTION ET GESTION DE L'INFORMATION

Tous les paramètres prosodiques ne sont pas directement rattachés à cette hypothèse polyphonique. Par exemple, à l'intérieur des énoncés interrogatifs, l'accentuation ne renvoie pas tant aux activités illocutoires qu'à la structure informationnelle de la question, en focalisant éventuellement sur le mot interrogatif ou sur un argument quelconque (Lambrecht et Michaelis, 1988 ; Hedberg et Sosa, 2002).

Une question, en tant qu'intervention initiative d'échange, peut être décrite du point de vue de l'organisation informationnelle comme introduisant une (ou plusieurs) information qui fonctionnera comme le topique de la réponse. Cette information peut être tirée de l'ensemble du matériau verbal présenté, ou seulement d'une partie de celui-ci, auquel cas elle peut être signalée par un marquage (morpho-syntaxique, prosodique) spécifique.

Dans les questions totales, la valeur de question peut être attribuée à l'ensemble du matériau verbal composant l'intervention, ou à une partie de celui-ci ; c'est le cas dans l'exemple (3), où la séquence qui nous intéresse suit une énumération présentée de manière assez emphatique :

- (3) A. R.-G. mais. ça me semble amusant de penser : que la maison Gallimard^{BH} la même année^{BH} dix-neuf cent cinquante^{BH} a refusé^{H/H} Beckett^{H/H} Barthes^{BH} et moi^{BHB-} ↓ **enfin c'est quand même. quand même une bonne ^hannée^{BH} / ↓ ^b-quoi pour la maison^{b-}. ↑ **non^{HH+} //****

L'intervention d'Alain Robbe-Grillet se termine sur un *non* dont l'intonation est montante, haute à suraiguë, donc produisant un effet typiquement interrogatif. D'après Fontaney (1991), une telle particule (tout comme *hein*) dissocie l'acte de question de l'assertion, tout en sollicitant l'interlocuteur sur sa perception de la proposition (« qu'en

pensez-vous ? ») plutôt que sur la valeur de vérité de la proposition. L'assertion ainsi interrogée (*enfin c'est quand même . quand même une bonne ^hannée^{BH} / $\Downarrow$ ^b-quoi pour la maison^{b-}*) se caractérise quant à elle par une organisation prosodique liée à un marquage assez caractéristique de la structure informationnelle : après un début sur les tons bas, le terme d'*année* est réalisé sur un ton haut (lié à un effet d'ironie sur lequel on reviendra) avec une descente intonative (HB) ; il est suivi par une séquence marquée comme un appendice par des syllabes non accentuées et prononcées à l'infra-bas. La descente intonative HB peut être interprétée d'après Mertens (1987) comme une marque de focalisation : elle marque le constituant qu'elle achève comme le focus (l'élément informatif) de cette unité (*c'est quand même une bonne année*). La séquence non accentuée, qui suit le ponctuant *quoi*, est quant à elle présentée comme renvoyant à des éléments présupposés (déjà activés dans le co-texte immédiat) constituant le topique de la question (c'est « à propos de la maison Gallimard que RG demande si ce n'est pas une bonne année »). En même temps, ces éléments sont placés hors du champ de l'interrogation (la question n'est pas de savoir si c'est une bonne année pour la maison Gallimard plutôt que pour une autre maison).

Enfin, la description de cette question complexe peut être complétée par la prise en compte du point de vue de l'organisation polyphonique. On peut considérer que l'on a affaire à une question sinon pas uniquement rhétorique (dans cette situation de dialogue, RG attendait peut-être effectivement une réponse), du moins très ironique. Si l'on reprend la description polyphonique de Ducrot, les différents énonciateurs peuvent être identifiés : E1, responsable de l'assertion préalable : « enfin c'est quand même une bonne année quoi pour la maison » ; E2, auquel s'identifie le locuteur, qui émet un doute sur « p », doute qui « se trahit » déjà dans l'intonation de « bonne année » et qui marque cet élément comme ironique ; E3, responsable de la demande de lever le doute, présent dans le « non ? » ; la demande de E3 s'applique simultanément à la confirmation du doute que présente E2 (« cela n'a pas été une bonne année ») et à la légitimité de son pointage ironique.

Pour ce qui concerne les questions partielles, on admet généralement que le mot interrogé constitue le rhème ou le focus (qui a la propriété d'engendrer une attente sur le constituant focal à venir), tandis que le reste est plutôt thématique ou présupposé (analysable comme une proposition ouverte, qui fonctionnera également comme topique dans la réponse) (Fontaney, 1991 ; Lambrecht et Michaelis, 1998) :

- (4) je vous écoute^{HB} de ^H**quoi** voulez-vous m'parler^{B/B}
 (5) ^H**que** faites-vous dans la vie^H Rémi^H
 (6) ^H**pourquoi** du mal^{HH} parce que vous écrivez facilement^{H/H}

Dans ces trois exemples, le mot interrogatif se caractérise par un accent initial haut (intonation haute et intensité forte). Le reste de la question n'est pas désaccentué et peut donc être considéré comme non marqué du point de vue de la structure informationnelle. On peut considérer que l'accent initial a une fonction ouvrante, signalant le début d'une séquence qui s'achève à la fin de la question (voir Simon et Grobet, 2003). Le statut informationnel des éléments composant la fin de la question n'étant pas marqué du point de vue prosodique, il peut être déduit de la prise en compte du contexte (VOULEZ-VOUS ME PARLER ; FAITES-VOUS DANS LA VIE sont des éléments prévisibles et identifiables dans la situation d'un entretien avec Macha Béranger, tandis que *du mal* est une reprise diaphonique du discours précédent), ainsi que de la position frontale du mot interrogatif. En effet, cette position initiale n'est pas la seule possible¹² ; on pourrait avoir par exemple pour (4) :

- (4') vous voulez me parler de **quoi**

En (4'), comme en (4), l'information « vous voulez me parler » est présupposée. Toutefois, alors qu'en (4) le focus de la question est « serré » car limité au mot interrogatif (« voulez-vous me parler » renvoyant au topique), il est plus large en (4') et inclut également dans son champ « vous voulez me parler »¹³.

Précisons que dans les questions partielles, l'accentuation ne caractérise pas systématiquement le mot interrogatif. Travaillant à partir de l'anglais, Lambrecht et Michaelis (1998) rappellent que souvent dans cette langue, l'accent concerne un élément autre que le mot interrogatif. Dans un tel cas, l'accent ne doit alors pas être considéré comme une

12. « Dans ces questions, le mot interrogatif peut venir au début de la phrase ou à la fin : dans le premier cas, l'acte d'interrogation est annoncé tout de suite, dans le deuxième, le thème est d'abord asserté et l'élément qui manque pour le compléter, à savoir la question, est à la fin. Dans les deux cas, le mot interrogatif porte un ton relativement haut, que l'on peut considérer comme accent de focalisation, mais dans le deuxième, où il constitue la finale, ce ton est modulé, donc questionnant » (Fontaney, 1991 : 144).

13. Les effets positionnels (syntaxiques) et prosodiques ne sont pas co-déterminés, mais jouent à se renforcer ou à s'affaiblir : « de quoi voulez-vous me parler » avec un gros BH sur *parler* (mais HB irait aussi) et pas de relief sur « quoi » aurait tendance à affaiblir ou contre-carrer la position frontale du mot-QU.

marque du focus, mais plutôt comme un accent topical qui a pour fonction de signaler l'établissement d'un topique peu accessible car la chaîne morpho-syntaxique ne permet pas de l'établir à elle seule.

4. QUESTION ET GESTION DE L'INTERACTION

À un niveau interactionnel, la « coloration » émotionnelle ou attitudinale des interventions à valeur de question indique quel rôle elles peuvent jouer dans la gestion de la relation interpersonnelle. À ce niveau, les phénomènes prosodiques sont à interpréter comme des indices de contextualisation (voir 1.1) :

- un faisceau d'indices prosodiques peut signaler la surprise du locuteur dans une intervention qu'il formule comme une question (voir les *astonished questions* étudiées par Selting 1996 dans les initiations de tour de parole en réparation) ou le reproche (Günthner, 1996) ;
- l'observation de la structure rythmique dans une paire question-réponse peut aussi signaler le degré de (dé-)synchronisation interactionnelle entre les deux locuteurs (Couper-Kuhlen et Auer, 1991) et, le cas échéant, la perception d'une question comme « menaçante » ou « inconfortable »¹⁴ ;
- dans le même ordre d'idées, Morel et Danon-Boileau (1998) associent certains contours intonatifs à une rupture de la « coénonciation » entre deux locuteurs : selon ces auteurs, certaines questions seraient intonativement marquées comme déjà porteuses de désaccord.

Cette dimension n'est pas étanche à celles que nous avons évoquées antérieurement : la polyphonie permet de récupérer ou d'expliquer une partie des phénomènes rattachés au niveau informationnel ou interactionnel traité ici.

4.1. ÉLARGISSEMENT DE LA NOTION DE « QUESTION »

D'un point de vue interactionnel, nous allons élargir la problématique de la question dans deux directions :

14. Par ailleurs, on peut également observer des phénomènes de très bonne inter-synchronisation dans des interactions par ailleurs d'une gestion fort difficile (par ex. l'interaction Macha-Rémi analysée dans Auchlin, 2000), et la survenue d'épisodes rythmiques partagés produit un effet de proximité entre interactants qui entraîne une perturbation – un effet de gêne – supplémentaire : le partage d'un accord rythmique semble vécu comme un véritable contact.

- la question en relation avec la notion d'**activité**¹⁵ : que fait-on comme activité avec les questions (formuler un reproche ; signaler une divergence ; lever un malentendu) ? Et comment la prosodie permet-elle de distinguer ces différentes activités *quand les autres indices* (syntaxiques et sémantiques) *ne sont pas distinctifs* ?
- la « coloration » émotionnelle ou attitudinale des questions en relation avec la notion de **synchronisation interactionnelle** (ou « empathie », au sens de Cosnier, 1994 ; voir Auchlin et Simon, 2004) : lors de la transition du tour de parole de la question vers le tour de parole de la réponse, comment la prosodie (continuité vs rupture mélodique ; intégration vs désintégration rythmique) indique-t-elle des degrés de synchronisation ou de désynchronisation (idéelle, affective, d'action) entre les interlocuteurs ?

Dans cette perspective (partiellement conversationnaliste), on ne peut pas considérer une question indépendamment de la réponse qui lui a été donnée par l'interlocuteur (position séquentielle) en tant qu'elle rend disponible¹⁶ une interprétation rétroactive de la question. Ici on est forcé de parler de questions... et de réponses. L'une ne peut pas être interprétée sans l'autre.

Ce double élargissement implique également que l'on prenne en compte d'autres indices prosodiques que ceux évoqués jusqu'à présent (essentiellement les contours intonatifs et l'accentuation), à savoir : (i) le rythme (pulsion, battements, accélérations, ralentissement, etc.) et (ii) les effets de timbre (voix relâchée ou stressée, tendue, nasillarde, etc.)

15. Selting (1992 : 315-316) : « I take the question to be the first part of an adjacency pair which makes the production of an answer by the recipient in next turn conditionally relevant (Sacks *et al.*, 1974). A question defines restrictions for its answer. The answer should be coherent and should give the focused-on information ; otherwise, the recipient of the question must account for the "official" absence of the conditionally relevant activity. Schegloff (1984) has convincingly argued that in the appropriate sequential position, any utterance might be treated as a question, regardless of its syntactic structure. Furthermore, utterances with syntactic interrogative structures can perform quite different conversational activities, not only, or even primarily, questioning. Schegloff argues that question-answer sequences might be just a special case of an adjacency pair. He therefore concludes that it is not fruitful to start an analysis by looking at questions ».

16. Voir la notion d'*accountability*.

4.2. DIFFÉRENTES ACTIVITÉS CONVERSATIONNELLES RÉALISÉES PAR UN FORMAT SYNTAXIQUE DE QUESTION

Les travaux dans le domaine de l'analyse conversationnelle considèrent les questions en termes d'activités mutuellement accomplies par les membres. Ainsi, un type syntaxique particulier de questions (par ex. les *wh-questions* ou questions avec mot interrogatif) peut être utilisé pour réaliser différents types d'activités. Parmi ces activités, la moins marquée serait, selon Selting (1992, 1996), la question conversationnelle ouverte (*unrestricted open conversational question*), qui permet d'initier un nouveau topique et de faire parler l'interlocuteur assez largement sur celui-ci, comme dans l'exemple (7) :

- (7) RF4 mais qu'est-ce qui vous a poussée à entreprendre cette recherche.
que nous allons quand même décrire un petit peu dans quelques instants
BG4 à vrai dire on m'a poussée.
on est venu me proposer euh
(corpus Fayard-Groult ; voir Simon, Grobet, Auchlin et Goldman, 2004)

Avec le même schéma syntaxique (*wh-question*), le locuteur peut réaliser d'autres activités, comme ouvrir une séquence latérale de demande de clarification, manifester un problème de compréhension, une contradiction de point de vue, etc. Si le type syntaxique reste identique, c'est que deux autres systèmes sont utilisés pour « contextualiser » ces différentes activités : d'une part la relation topicale par rapport au tour de parole précédent (voir ci-dessus) ; d'autre part, les indices prosodiques (contour montant ou descendant ; F0 globalement haute ou basse ; accentuation). Dans (8), qui constitue la suite de (7), la question de RF5 constitue une information contextuelle due à un problème de référence (vs une question conversationnelle ouverte comme dans (7)) et elle est réalisée avec un contour descendant :

- (8) RF5 c'est qui on euh [petit rire]
(corpus Fayard-Groult ; voir Simon, Grobet, Auchlin et Goldman, 2004)

Quand le problème soulevé par la (intervention à forme syntaxique de) question n'est pas référentiel, mais touche à la définition sémantique d'un élément (problème de compréhension sémantique : la signification de l'item lexical est inconnue de l'interlocuteur), l'intonation sera montante :

- (9) A j'ai commencé à étudier la slavistique
 B c'est quoi la slavistique^{H/H}

Dans certains cas, la prosodie est ainsi le seul indice permettant de distinguer entre deux activités très différentes (car le format syntaxique et le rapport au topique du tour précédent sont rigoureusement identiques). Selting (1996) montre ainsi comment la contextualisation prosodique permet de faire la différence entre une demande de répétition due à un problème acoustique et une « manifestation de surprise » (*astonished question*), signalant une contradiction entre les attentes du locuteur et les attentes qu'il infère des propos de son interlocuteur¹⁷. L'enjeu est alors de construire le contexte de l'activité dans laquelle on est engagé. Les exemples (10) et (11) sont traduits et adaptés de Selting (1996 : 242-243) ; ils proviennent d'une interaction dans un service administratif :

- (10) SOC ça coûte quand même quelque chose, je vous l'avais dit,
 3 marks par page
 LKI pardon ?
 SOC trois marks
- (11) SOC ça coûte quand même quelque chose, je vous l'avais dit,
 3 marks par page
 LKI pardon
 SOC je suis obligée, pour chaque document authentifié je dois réclamer trois marks

Le tour de parole du client (*pardon ?*) donne lieu à deux enchaînements très différents de la part de SOC. En (10), le tour de LKI est réalisé avec une prosodie non marquée (contour montant sans variation notable de l'intensité ni du registre), laquelle va contextualiser un problème acoustique et susciter une simple répétition de l'item lexical ; dans (11) par contre, la prosodie est marquée (contour montant ; élargissement du registre global vers le haut ; intensité accrue ; accentuation particulièrement proéminente), ce qui a pour effet de contextualiser la question comme un conflit dans les attentes du client (qui ne s'attendait pas à devoir payer le service fourni) et projeter sur la question une valeur de demande de clarification / justification.

Avec une contextualisation prosodique particulière, une activité de **reproche** peut être accomplie à l'aide d'une question formulée avec le mot interrogatif *pourquoi* (qui a priori introduit une demande d'explication ou de justification). C'est la configuration prosodique qui permet

17. Dans les deux cas, on est dans une séquence latérale (échange subordonné ou *repair initiation*).

de faire la différence entre une demande d'explication et un reproche, ces mêmes indices prosodiques pouvant être contradictoires par rapport à la charge lexico-sémantique¹⁸. Les indices prosodiques contextualisant le reproche, globalement, montrent la présence d'affect ou d'émotion dans la question. Günthner (1996) a relevé les indices suivants (pour l'allemand) :

- indices prosodiques activés dans tous les cas : contour terminal descendant ; élargissement global du registre ;
- indices prosodiques qui apparaissent dans la plupart des reproches formulés avec une question en *pourquoi* : augmentation globale de l'intensité ; allongement sur le verbe (qui rend cet accent très proéminent) ;
- indices occasionnels : accélération du tempo ; accentuation *staccato*.

Tous ces éléments ont un effet d'hyperbole ou d'amplification prosodique (idée de charge affective particulière) qui amplifient le comportement en cause et favorisent l'interprétation de reproche. Il n'y aurait donc pas une « voix de reproche », mais un ensemble d'indices qui, selon l'environnement séquentiel, sont potentiellement interprétés comme contextualisant un reproche. Tous ces indices prosodiques ne doivent pas être présents simultanément pour que la question soit contextualisée (et traitée) comme un reproche ; en outre, souvent, un contexte global d'activité de reproche est construit de manière redondante à différents niveaux (lexical, syntaxique, rhétorique, prosodique). Ce qui importe aussi, c'est le contexte « institutionnel » (débat politique ; ligne d'information téléphonique ; conversation familiale ou entre amis), la présence ou non de la personne à qui est adressé le reproche, ou les connaissances partagées, éléments qui sont utilisés pour faire des inférences.

Ici encore, l'aspect « polyphonique » intervient (voir 2.3) : la valeur de « reproche » mise en évidence par Günthner est dérivée d'une composition particulière *i.* d'un énoncé présenté comme « interrogatif », *ii.* d'une position dans l'échange, *iii.* d'une manifestation de désapprobation. D'où l'intérêt, aux plans théorique et méthodologique, d'une conception modulaire du traitement de la question.

Dans une *wh-question*, le contenu « p », objet de l'assertion préalable de E1, est présupposé ; il est présenté pour un doute non pas quant à son existence, mais quant à sa ou ses causes, exprimé par

18. Une question comportant des mots connotés négativement ne sera pas interprétée comme reproche si la prosodie est non marquée ; et inversement.

« pourquoi » ; la valeur de reproche provient de la position du Locuteur à l'égard de E1, de mise à distance du présupposé. La conjonction de la présentation de « p », de la demande de cause de « p », et du rejet de « p », sont les ingrédients de cette valeur, finale, de reproche. Les manifestations prosodiques sont « décomposées », asservies aux conditions de satisfaction des actes illocutoires accomplis ou « à accomplir » (ignorance de L quant à la cause de « p » ; désir de L de savoir ; désir de L *que* « p » – attitude de L quant à « p » ; croyance de L que A peut faire savoir si « p » ; force de la demande faite ; statut de L par rapport à A ; ...). En l'espèce, il pourrait bien ne pas y avoir d'intonation de reproche, mais simplement le marquage de la distance prise par L vis-à-vis de « p ».

4.3. QUESTION/RÉPONSE ET SYNCHRONISATION INTERACTIONNELLE MANIFESTÉE PAR LES INTERLOCUTEURS

Par l'observation de quelques exemples tirés d'une interaction radiophonique, nous observons comment la poursuite d'une pulsation rythmique ou le respect du registre ou du timbre installés par le locuteur qui formule la question, signalent le degré de (dé-)synchronisation interactionnelle entre les deux locuteurs (Couper-Kuhlen et Auer, 1991 ; Auchlin et Simon, à paraître).

Nous soutenons ici l'idée que la prosodie fonctionne davantage comme donnée d'expérience que comme donnée interprétative, car les accordages ou désaccordages montrés par les interlocuteurs au moyen des continuités ou des ruptures (rythmiques, de registre, etc.) n'ont de sens à opérer qu'au niveau du vécu discursif, partagé. Le problème qu'on pose ici n'est plus celui de « que fait-on en posant une question ? » mais plutôt : « qu'est-ce que le locuteur et l'interlocuteur, autour du passage de tour de parole qui a lieu entre la Q et la R, montrent / donnent à voir / construisent comme disposition à partager du vécu discursif ? » De manière très simple (ici, pour l'analyse rapide de quelques exemples), on peut mettre les indices prosodiques présents aux changements de tour de parole en relation avec trois niveaux d'empathie¹⁹ (distinction reprise à Cosnier, 1994 : 86) : empathie d'action (est-on prêt à collaborer ?), de pensée (est-ce qu'on se comprend ?), d'affects (est-ce qu'on se convient, est-ce qu'on aime les mêmes choses ?).

19. « L'empathie désigne le partage synchronique d'états psycho-corporels, c'est-à-dire le fait qu'à un même instant, les partenaires de l'interaction vivent et éprouvent un état semblable. Ainsi peut-il y avoir *empathie de pensée*, *empathie d'action*, *empathie d'affects* ».

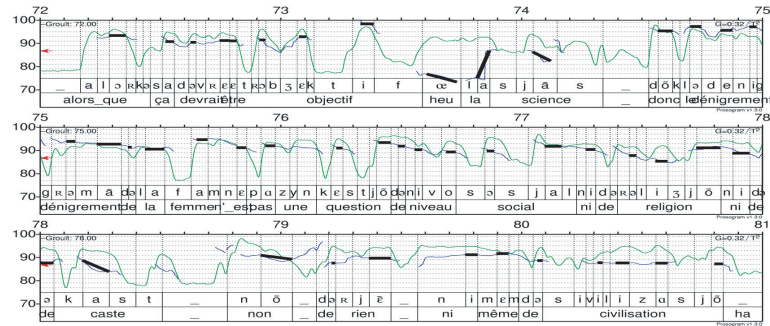
À nouveau il est intéressant de décomposer « les prosodies » (ou les sous-systèmes prosodiques) pour se donner les moyens d'observer que le rythme d'une part et les effets de hauteur-timbre d'autre part peuvent être fonctionnellement dissociés pour indiquer des degrés d'empathie ou de synchronisation différents, à des niveaux de l'interaction différents. C'est typiquement le cas où les indices prosodiques n'ont plus de valeur grammaticalisée, mais une valeur quasi-iconique (éventuellement inversée). Dans l'analyse des exemples, on a tenu compte des indices prosodiques suivants :

- la synchronisation rythmique : est-ce que la pulsion rythmique reste isochrone, c'est-à-dire est-ce que le battement (*pulse*) installé par L1 dans le tour de parole de « question » va être poursuivi par L2 dans son tour de « réponse »²⁰ ?
- l'accordage du registre tonal : mouvements de compression ou de dilatation du registre ;
- le partage d'un certain niveau d'intensité.

L'exemple (12) capture une séquence « réponse – question ». Il montre que, dans cette interview radiophonique de l'écrivain féministe B. Groult par la journaliste R. Fayard, les enchaînements sont plus rapides et plus fluides entre les réponses de BG et les questions de RF qu'entre les questions et les réponses (ce qui serait pourtant attendu).

- (12) BG alors que ça devrait être objectif euh la science
 RF3 donc le dénigrement d(e) la femme n'est pas une question
 de niveau social ni de religion ni de caste

20. Une variation de +/- 20 % est permise pour que la durée de deux intervalles temporels soit *perçue* comme identique (Couper-Kuhlen, 1993) – la tolérance augmentant avec le fait que le parallélisme est marqué à d'autres niveaux (syntaxique, etc.).

Figure 1 : prosogramme²¹ de l'exemple (12)

D'une manière générale, cet enchaînement montre un certain empressement de la journaliste et une certaine réticence / raideur de l'invitée. Dans (12) en effet, RF prend déjà son élan pour formuler la question suivante (au moyen d'une prise de souffle sur *science*) alors que BG n'a pas encore fini de formuler la réponse à la question précédente. Le résultat est un enchaînement immédiat, sans pause, et qui respecte complètement les gabarits du tour précédent.

Par contre, on trouve des discontinuités, des désaccordages entre les questions et les réponses, qui montrent une attitude globalement négative de la part de l'invitée vis-à-vis de la journaliste. Dans (13), la journaliste opère sur la fin de sa question un rétrécissement (écrasement) du registre tonal qui mime de manière iconique un rapprochement affectif, l'installation d'une certaine proximité – par ailleurs avec une certaine contradiction par rapport au contenu sémantique (expression de haut degré d'implication : *c'est à peine croyable* qui pourrait appeler une prosodie emphatique). Simultanément, et en réponse à cette attitude manifestée par la prosodie, l'invitée BG reste complètement en retrait du mouvement de rapprochement vocal – elle accomplit une rupture prosodique (ni baisse d'intensité, ni baisse de F0) qui signe son refus de suivre la journaliste. Ce qui semble mis en jeu, c'est l'empathie de pensée/d'affect : BG refuse la haute valeur d'intérêt accordée par RF à un fait qu'elle-même estime trivial.

21. Voir Mertens (2004). Pour chaque voyelle (noyau de syllabe), le prosogramme fournit une stylisation de la fréquence fondamentale (trait noir épais). La hauteur se mesure en demi-tons (graduation sur le bord gauche de chaque ligne). La durée de chaque segment est indiquée par la graduation sur le bord supérieur (en dixièmes de secondes) ; l'intensité est représentée par la courbe verte, et la F0 brute (non stylisée) par la courbe bleue (sur les portions voisées du signal).

- (13) RF1 qu'il s'agisse de philosophes, d'écrivains d'historiens de scientifiques
 c'est à peine croyable
 BG1 mais si ça avait été des imbéciles heu ça n'avait aucune importance
 RF2 ça n'aurait pas marqué le temps

L'effet de (13) est très complexe et les données prosodiques (déphasées par rapport aux contenus textuels-sémantiques) sont à considérer dans leurs **valeurs relatives locales** (et pas dans leur valeur intrinsèque) : la détermination de *ce à quoi elles se rapportent* (quelles inférences elles permettent de déclencher ou de ne pas déclencher) est fonction de la « mise en phase » d'un ensemble d'éléments prosodiques associés à un segment avec un autre ensemble ressemblant porté par un autre segment.

5. CONCLUSION

Comme on le voit, ce tour d'horizon invite à relativiser largement le caractère « unidirectionnel » des relations entre certains patrons prosodiques d'une part, et certaines formes de questions d'autre part. La prosodie étant sensible à toutes les dimensions de l'interaction présentes simultanément dans les questions, elle ne se limite ni à un rôle complémentaire à celui de la syntaxe, ni à une pure redondance par rapport à celle-ci, mais permet au contraire tous les « jeux » possibles. Autrement dit, on ne peut plus en rester au caractère monolithique du concept de « question » quand on en regarde les réalisations. Nous ne donnons d'ailleurs aucune définition de la question : s'il fallait en donner une, elle ne serait certainement pas mono-dimensionnelle, mais multidimensionnelle (aspects interactionnel, hiérarchique, syntaxique, polyphonique, « psychologique » et modal, etc.). De fait, il semblerait que le jeu prosodique – dans les différentes dimensions annoncées – *invite* à cette décomposition. La prosodie de l'interaction reste *une*, mais la question elle-même part en morceaux...

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE, J.-C., et O. DUCROT (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga (chapitre 5 « Interrogation et argumentation », p. 115-137).
- AUCLIN, A. (2000), « Grain fin et rendu émotionnel subtil dans l'observation des interactions : sur le caractère "trans-épistémique" des attributions d'émotions », dans Ch. PLANTIN, M. DOURY et V. TRAVERSO (éds.), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 195-204.
- AUCLIN, A., et A.C. SIMON (à paraître), « An experiential approach to prosody in discourse », dans C. CHANET et A. WICHMANN (éds.), *Prosody and Discourse*.
- AUER, P., E. COUPER-KUHLEN et F. MÜLLER (1999), *Language in time : the rhythm and tempo in spoken interaction*, Amsterdam, Benjamin.
- AURAN, C., C. PORTES, E. RAMI et N. RIGAU (2001), « La distinction entre frontières conclusives et continuatives est-elle pertinente dans le discours spontané ? », dans V. AUBERGÉ, A. LACHERET-DUJOUR et H. LOEVENBRUCK (éds.), *Journées Prosodie 2001*, Grenoble, p. 75-78.
- ASU, E. L. (2002), « Downtrends in Different Types of Questions in Estonian », dans B. BEL et I. MARLIEN (éds.), *Speech Prosody 2002. Proceedings of the 1st International Conference on Speech Prosody*, 11-13 April 2002, Aix-en-Provence, p. 143-146.
- BROWN, G., K. CURRIE et J. KENWORTHY (1980), *Questions of Intonation*, London, Croom Helm.
- COSNIER, J. (1994), *Psychologie des émotions et des sentiments*, Paris, Retz.
- COUPER-KUHLEN, E. ([1986] 1993), *An introduction to English prosody*, Tübingen, Niemeyer.
- COUPER-KUHLEN, E., et P. AUER (1991), « On the contextualizing function of speech rhythm in conversation : Question-answer sequences », dans J. VERSCHUEREN (éd.), *Levels of linguistic adaptation, Selected papers from the IPrA Conference*, Antwerp 1987, vol. 2, p. 1-18.
- DELATTRE, P. (1966), « Les dix intonations de base du français », *French Review* 41/3, p. 326-339.
- DUROT, O. (1984), « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », dans *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, p. 171-233.
- FÓNAGY, I., et E. BÉRARD (1973), « Questions totales, simples et implicatives », dans A. GUNDSTROM et P. LÉON (éds.), *Interrogation et intonation en français standard et en français canadien*, *Studia phonetica* 8, Montréal, Didier, p. 19-51.

- FONTANEY, G. (1987), « L'intonation et la régulation de l'interaction », dans J. COSNIER et C. KERBRAT-ORECCHIONI (éds.), *Décrire la conversation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 225-267.
- FONTANEY, G. (1991), « À la lumière de l'intonation », dans C. KERBRAT-ORECCHIONI (éd.), *La question*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- GROBET, A., et A. AUCLIN (2001), « À l'attaque ! vers une typologie des prises d'élan dans le discours », *Cahiers de linguistique française* 23, p. 165-187.
- GUMPERZ, J. ([1982] 1989), *Directions in Sociolinguistics. The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- GUNDSTROM, A., et P. LÉON (dir.) (1973), *Interrogation et intonation*, *Studia Phonetica* 8, Montréal-Paris-Bruxelles, Didier.
- GÜNTHER, S. (1996), « The prosodic contextualization of moral work : an analysis of reproaches in "why"-formats », dans E. COUPER-KUHLEN et M. SELTING (éds.), *Prosody in conversation : interactional studies*, Cambridge, CUP, p. 271-302.
- HEDBERG, N., et J. M. SOSA (2002), « The prosody of questions in natural discourse », dans B. BEL et I. MARLIEN (éds.), *Speech Prosody 2002. Proceedings of the 1st International Conference on Speech Prosody*, 11-13 April 2002, Aix-en-Provence, p. 375-378.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (dir.) (1991), *La question*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- LAMBRECHT, K., et L. MICHAELIS (1998), « Sentence accent in information questions : default and projection », *Linguistics and Philosophy* 21, p. 477-544.
- LEDEGEN, G., et V. QUILLARD (2000), « Quelle référence pour l'interrogation totale ? », dans M. FRANCARD (éd.), *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 3-5 novembre 1999, *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 26/1-4, tome I, p. 297-312.
- LÉON, J. (1999), *Les entretiens publics en France. Analyse conversationnelle et prosodique*, Paris, Éditions CNRS.
- LÉON, P. (1992), *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Nathan, chap. 10 « La mélodie et l'intonation ».
- LÉON, P., et P. BHATT (1987), « Structures prosodiques du questionnement radiophonique », *Études de Linguistique Appliquée* 66, p. 88-105.
- MARTINS-BALTAR, M. (1977), *De l'énoncé à l'énonciation : une approche des fonctions intonatives*, Paris, Didier-Credif.
- MAURY, N. (1979), « L'interrogation mélodique ? – Oui, mais... », dans P. LÉON et M. ROSSI (éds.), *Studia Phonetica* 18, p. 29-37.
- MOREL, M.-A., et L. DANON-BOILEAU (1998), *Grammaire de l'intonation*, Paris, Ophrys.

- MERTENS, P. (1987), *L'intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance automatique*, Doctorale dissertatie, KULeuven.
- MERTENS, P. (1993), « Accentuation, intonation et morphosyntaxe », *Travaux de Linguistique* 26, p. 21-69.
- MERTENS, P. (1997), « De la chaîne linéaire à la séquence de tons », *Traitement automatique des langues* 42/1, p. 142-195.
- MERTENS, P., A. AUCLIN, J.-P. GOLDMAN et A. GROBET (2003), « L'intonation du discours : une implémentation par balises ; motifs et premiers résultats », dans V. AUBERGÉ, A. LACHERET-DUJOUR et H. LOEVENBRUCK (éds.), *Journées Prosodie 2001*, Grenoble, p. 93-98.
- MERTENS, P. (2004), « Le prosogramme : une transcription semi-automatique de la prosodie », dans A.C. SIMON, A. GROBET, A. AUCLIN et J.-P. GOLDMAN (éds.), *Analyse prosodique et synthèse de parole. Regards croisés autour d'un dialogue attesté*, CILL 30/1-3, p. 7-25.
- MOESCHLER, J., et A. AUCLIN (1997), *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Colin.
- PIOT, O. (2001), « Ignorance, empathie et motivation : une évaluation de leurs expressions dans la prosodie du français », dans V. AUBERGÉ, A. LACHERET-DUJOUR et H. LOEVENBRUCK (éds.), *Journées Prosodie 2001*, Grenoble, p. 139-143.
- PIOT, O., et M. LYAGHAT (2002), « Expression et reconnaissance de onze attitudes assertives et interrogatives en persan standard », dans B. BEL et I. MARLIEN (éds.), *Speech Prosody 2002. Proceedings of the 1st International Conference on Speech Prosody*, 11-13 April 2002, Aix-en-Provence, p. 575-578.
- ROULET, E., et al. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- SELTING, M. (1992), « Prosody in conversational questions », *Journal of Pragmatics* 17, p. 315-345.
- SELTING, M. (1996), « Prosody as an activity-type distinctive cue in conversation : the case of so-called "astonished" question in repair initiation », dans E. COUPER-KUHLEN et M. SELTING (éds.), *Prosody in conversation : interactional studies*, Cambridge, CUP, p. 231-270.
- SIMON, A. C. (2004), *La structuration prosodique du discours en français*, Berne, Peter Lang.
- SIMON, A.C., et A. AUCLIN (2001), « Multimodal, multifocal ? Les hors-phase de la prosodie », dans C. CAVÉ, I. GUAÏTELLA et S. SANTI (éds.), *Oralité et gestualité. Interactions et comportements multimodaux dans la communication*, Paris, L'Harmattan, p. 629-633.

- SIMON, A.C., A. GROBET, A. AUCLIN et J.-P. GOLDMAN (éds.) (2004), *Analyse prosodique et synthèse de parole. Regards croisés autour d'un dialogue attesté*, CILL 30/1-3.
- VIZCAINO ORTEGA, F. (2001), « A Preliminary Analysis of Yes/No Questions in Glasgow English », dans B. BEL et I. MARLIEN (éds.), *Speech Prosody 2002*. Proceedings of the 1st International Conference on Speech Prosody, 11-13 April 2002, Aix-en-Provence, p. 683-686.
- WUNDERLI, P. (1989), « Le débit, indice de l'interrogativité », *Travaux de Linguistique* 16, p. 11-121.
- WUNDERLI, P. (1992), « Interrogation et "accent d'insistance" », dans P. MARTIN (éd.), *Mélanges Léon*, Toronto, Mélodie, p. 569-583.

